

PERSPECTIVES



MARK RALSTON AGENCE FRANCE-PRESSE

Avec la hausse de la production pétrolière tirée des sables bitumineux de l'Alberta, les raffineries comme celle de Suncor, à Fort McMurray, fonctionneront à plein régime au cours des prochaines années. Mais les pétroliers cherchent aussi des moyens d'exporter leur production, d'où les projets d'oléoduc comme Northern Gateway ou Keystone XL. Elles pourraient aussi opter pour le pipeline qui passe par le Québec.

Projet Northern Gateway

Un oléoduc nommé colère

Il traverse des milieux naturels de grande valeur, mais l'idée de voir du pétrole albertain couler vers les États-Unis en passant par le Québec est de plus en plus plausible

Aux yeux du ministre fédéral des Ressources naturelles, Joe Oliver, les groupes environnementaux qui s'opposent à la construction d'un long oléoduc dans l'Ouest canadien ne sont rien de moins que des «radicaux» qui veulent ramener le Canada au «Moyen Âge». Visiblement, le gouvernement conservateur tient à presser le pas pour trouver des débouchés pour le pétrole tiré des sables bitumineux, dont la production doit doubler d'ici 10 ans. Et puisque les projets actuellement sur la table pourraient être retardés pendant des années, il est de plus en plus plausible que l'or noir albertain voyage plutôt vers l'Est, pour se rendre en sol américain, en passant par le Québec.

ALEXANDRE SHIELDS

Les mots auraient difficilement pu être plus sévères. Dans une lettre ouverte publiée lundi, le ministre canadien des Ressources naturelles s'est lancé dans une attaque en règle contre ceux qui osent remettre en question le projet Northern Gateway, un oléoduc de plus de 1000 kilomètres entre Edmonton et Kitimat, sur la côte de la Colombie-Britannique. Cette nouvelle route de l'or noir permettrait d'exporter du pétrole vers l'Asie à bord de superpétroliers. «Certains groupes environnementaux et radicaux cherchent à nous empêcher de saisir cette occasion de diversifier nos échanges commerciaux. Ils veulent faire obstacle à tout grand projet, quel qu'en soit le coût pour les familles canadiennes en matière de pertes d'emplois et de croissance économique», a plaidé Joe Oliver. Le ministre les a aussi accusés d'utiliser du financement étranger pour «saper les intérêts économiques nationaux du Canada». Une rhétorique reprise directement du lobby en faveur des sables bitumineux EthicalOil.org, et qui ne s'applique pas aux multinationales pétrolières qui ont les yeux rivés sur le pétrole albertain.

Reste qu'au-delà des prétentions du ministre, le projet de l'entreprise Enbridge est surtout controversé. Il traverse non seulement des milieux naturels de grande valeur, mais aussi des territoires autochtones reconnus comme tels par

les tribunaux. Résultat: plus de 4000 personnes ont demandé à être entendues par la commission mandatée par l'Office national de l'énergie pour en étudier les impacts. Une tactique vicieuse fomentée pour ralentir le processus, a lancé le ministre conservateur.

Mais selon l'avocat Stephen Hazell, qui représente souvent des écologistes, Ottawa fait fausse route en accusant les environnementalistes de ralentir le système. En fait, les délais sont le plus souvent dus aux entreprises elles-mêmes, qui sont mal préparées ou qui retardent volontairement le mécanisme pour obtenir des avantages politiques ou financiers, a-t-il dit cette semaine, en citant l'exemple des audiences entourant l'oléoduc de la vallée du fleuve Mackenzie.

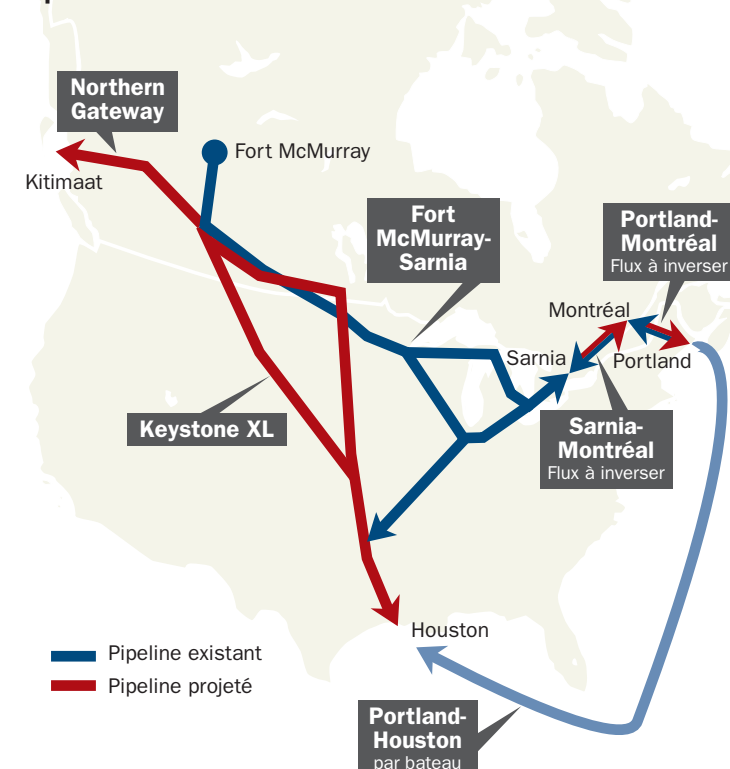
Le discours du ministre traduit en fait un «sentiment de panique», estime Steven Guilbeault, coordonnateur général adjoint d'Équiterre.

Selon lui, les conservateurs redoutent que des resserrements des normes sur les émissions de gaz à effet de serre du côté américain et en Europe nuisent aux exportations de pétrole tiré des sables bitumineux. Mais il ne s'étonne pas du discours tenu par ce gouvernement Harper désormais majoritaire.

«On accuse constamment les écologistes d'être contre le développement, alors que nous sommes contre CE modèle de développement. C'est quand la dernière fois où Stephen Harper a parlé d'énergies renouvelables?» «Je ne me souviens pas d'avoir

Le réseau de pipelines pour exporter le pétrole des sables bitumineux

Les pétroliers présentes en Alberta comptent sur le projet de pipeline Keystone XL pour exporter leur brut vers les raffineries du sud des États-Unis. Le projet a été stoppé par le gouvernement américain. Cependant, le pétrole pourrait transiter par Montréal en inversant le flux de deux tronçons puis en chargeant le pétrole sur des bateaux.



entendu, de la part d'un ministre, un discours aussi hargneux et partisan que celui tenu cette semaine par le ministre Oliver», a poursuivi M. Guilbeault.

Selon lui, cette vision «très autoritaire» devrait d'ailleurs déboucher sur un «démantèlement» progressif des mécanismes menant à l'autorisation de projets énergétiques.

Le gouvernement fédéral a modifié plusieurs fois le mécanisme d'approbation environnementale au cours des dernières années, principalement pour accélérer les procédures et simplifier le processus.

Le ministre Oliver souhaite maintenant raccourcir les audiences publiques afin d'accélérer l'approbation de projets.

Exporter par le Québec ?

Le gouvernement Harper semble pressé de donner aux multinationales de l'énergie fossile les moyens d'exporter leur production croissante. Il faut dire que le Canada possède les plus importantes ressources pétrolières de la planète après l'Arabie saoudite. «Uniquement pour les sables bitumineux, les pétroliers comptent faire passer la production de 1,5 million de barils par jour aujourd'hui à 3 millions de barils par jour en 2020», a souligné Jean-Thomas Bernard, professeur au Département de science économique de l'Université d'Ottawa.

Le marché américain, qui consomme près du quart de la production mondiale, est évi-

demment une cible naturelle. D'où le projet de Keystone XL, un oléoduc qui devrait coûter 7 milliards de dollars et qui permettrait de transporter du pétrole de l'Alberta aux raffineries de Houston, au Texas. Le gouvernement Harper le défend d'ailleurs bec et ongles. Mais le projet fait face à une forte opposition. Au point où le gouvernement américain a repoussé à 2013 une décision concernant l'éventuel octroi d'un permis pour le projet, principalement en raison d'inquiétudes concernant son impact environnemental.

Quant au projet de Northern Gateway, il ouvre tout simplement la porte au marché le plus intéressant de la planète: l'Asie. «La demande est plutôt stagnante du côté américain, alors que, si on regarde du côté de pays comme la Chine, la demande est en forte croissance. Dans le contexte où on veut doubler la production des sables bitumineux, c'est un marché que les entreprises souhaitent développer le plus rapidement possible», a fait valoir Jean-Thomas Bernard. Mais aucune décision ne pourra être prise avant au moins un an et demi et des contestations judiciaires pourraient aussi survenir puisque des communautés autochtones qui seraient affectées s'y opposent.

Reste une autre option, «plus simple» selon M. Bernard, et qui permettrait de transporter le pétrole brut de l'Ouest canadien vers Portland, dans le Maine, en passant par le Québec. De là, il pourrait être transbordé à bord de navires pour être raffiné dans le sud des États-Unis. Il faudrait alors le faire voyager par l'oléoduc qui passe par Sarnia, dans le sud de l'Ontario, avant de le diriger vers Montréal, puis enfin vers Portland. Cette option impliquerait d'utiliser l'oléoduc qui part de Montréal et qui traverse le sud du Québec, en passant par Dunham. Tous les tronçons nécessaires existent déjà. Ce projet est connu sous le nom de Trailbreaker.

Suncor — propriétaire de la seule raffinerie montréalaise et

gros joueur dans l'exploitation des sables bitumineux — a fait valoir en juin dernier qu'elle aimerait un jour faire couler son pétrole de l'ouest vers l'est du Canada. Il faudrait pour cela inverser le flux dans le pipeline qui relie Sarnia à Montréal. Enbridge, qui en est propriétaire, a d'ailleurs déposé une demande afin d'inverser une section du pipeline en sol ontarien.

Autorisation

Suncor est également l'unique utilisateur de l'oléoduc qui amène du brut de Portland à Montréal. Montréal Pipe-Lines, qui gère ce tronçon, est présentement devant la Cour du Québec afin d'obtenir l'autorisation de construire une station de pompage à Dunham, ce qui permettrait de faire couler le pétrole brut de Montréal vers Portland.

L'idée de voir du pétrole albertain couler vers les États-Unis en passant par le Québec n'a donc rien de farfelu. Jean-Thomas Bernard et Steven Guilbeault estiment même que ce projet pourrait se concrétiser avant les oléoducs Keystone et Northern Gateway. «Oui, il y aura de l'opposition, mais je crois que le projet a de bonnes chances de se réaliser, parce que les infrastructures sont déjà construites. Avec des ajustements mineurs, on pourrait le concrétiser», a soutenu M. Bernard.

«Le projet de transport vers l'Est est celui qui a le plus de chances de se réaliser, a affirmé lui aussi M. Guilbeault. Mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'enjeux environnementaux. On parle d'utiliser un oléoduc qui est âgé; il faudra augmenter la pression dans le tuyau pour transporter le pétrole des sables bitumineux, sans oublier qu'il faut inverser le flux. Je trouve ça inquiétant, surtout que tout cela se passe alors que le gouvernement fédéral a commencé un travail de démantèlement des outils de consultations publiques sur de tels enjeux. Et je pense qu'ils vont aller encore plus loin au cours des prochaines années.»

PERSPECTIVES

DES IDÉES EN LÈRE

L'esprit de lord Dufferin



ANTOINE ROBITAILLE

Je pense beaucoup à lord Dufferin ces temps-ci. Bon, vous riez. Attendez, c'est plutôt à pleurer. Tous les jours, à Québec, je me rends à pied sur la colline parlementaire. Sur mon chemin, je dois longer le chantier de «L'Étoile». Un gros truc: près de 300 copropriétés, sur Grande-Allée. L'enveloppe extérieure du nouvel immeuble est presque complétée. Neuf étages de banalité compassée, gracieuseté d'un architecte, Pierre Martin. Belle idée que celle de promouvoir la densification urbaine. C'est ce qui rend possible le développement des rues commerçantes vivantes. Et ça relègue les bagnoles au rang de nuisance. Bravo. Mais L'Étoile a un côté noir: pour la construire, il a fallu démolir la superbe chapelle des Franciscains, grande comme une église et qui datait de 1898.

Les promoteurs, Première classe et Ogesco, ont décidé de garder la partie avant, le monastère, qui donne sur Grande-Allée. Mais au lieu de l'intégrer à l'édifice qu'ils voulaient construire, ils l'ont totalement isolée. Le pauvre bout d'édifice a l'air d'un homme-tronc. Ogesco l'a dépouillé de ses trois clochetons argentés, qui gisent sur le sol à côté de cette portion d'immeuble négligée, aux fenêtres ouvertes aux quatre vents. Des sources proches de la Commission d'urbanisme disent que le véritable but des promoteurs, à terme, est de raser cette vieille chose, ce qui donnerait plus de lumière aux condominiums neufs. On connaît la chanson: «C'est vétuste, trop dégradé, il n'y a plus rien à faire avec ça.» A deux pas de «L'Étoile», un autre promoteur a acheté l'église Saint-Cœur-de-Marie — où Alfred Hitchcock et Robert Lepage ont tourné des scènes respectivement de *I Confess* et de *Confessionnal* — afin d'ériger une tour de condos de 25 étages. Il n'a pas encore obtenu les permis...

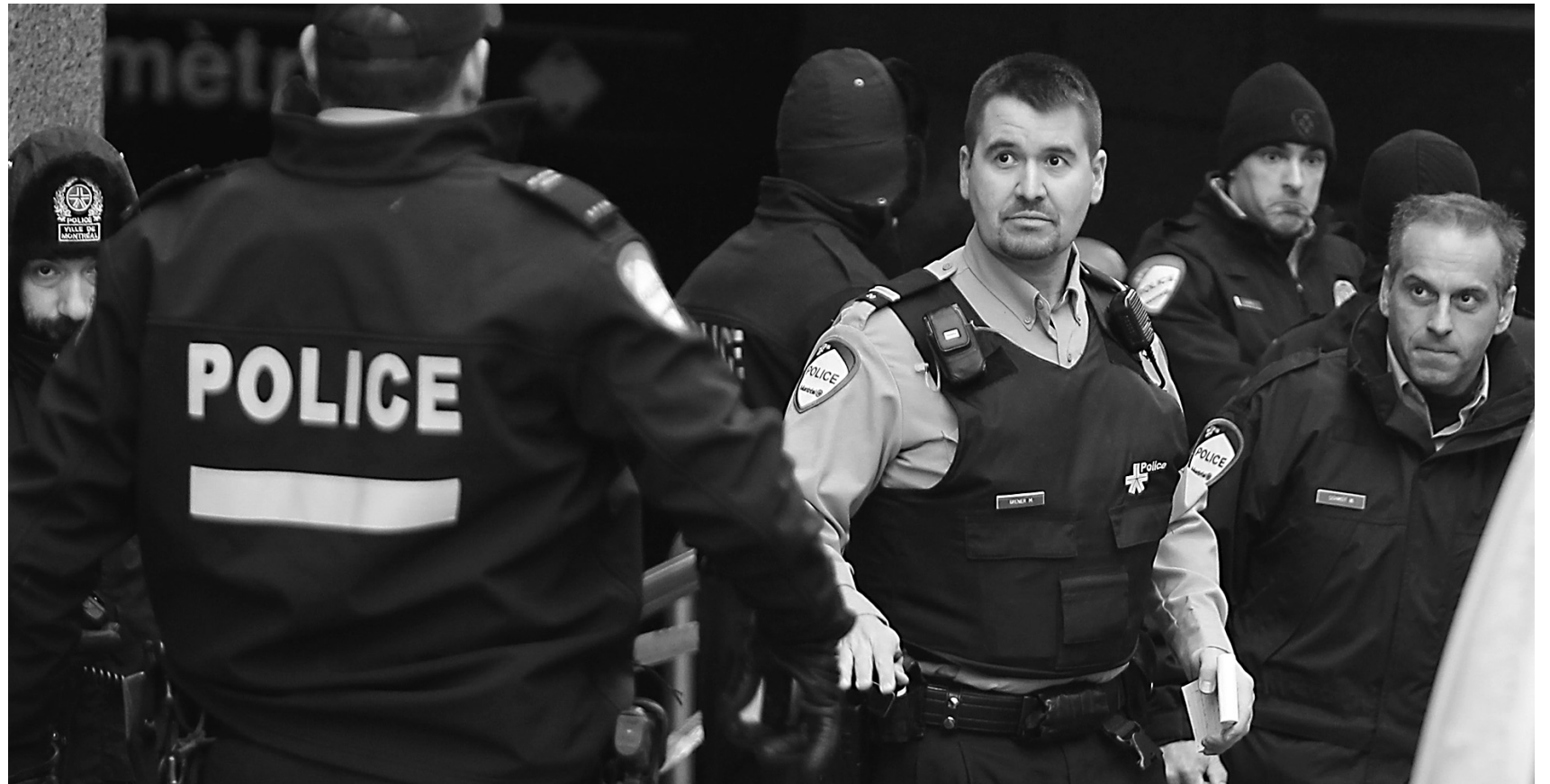
Le lien avec lord Dufferin? Devenu gouverneur du Canada en 1872, il en était venu à appuyer ceux qui militaient contre la démolition des fortifications de Québec. La ville était alors dirigée par une bourgeoisie à l'esprit moderniste cherchant à «en finir avec les vieux murs», note le géographe Rémi Guertin dans *La capitale sans ville* (Trois-Pistoles, 2011). La position de Dufferin a convaincu les élites de changer leur fusil d'épaule. Si un grand Britannique disait que les remparts désuets pouvaient avoir de la valeur, il fallait le croire! Certes, les petites portes d'origine, dans les fortifications, furent démolies, puis élargies et reconstruites selon l'inspiration du «gothic revival», nouveau à Québec. Cela conduira à la création du «style château» — mélange d'un passé fantasmé et d'une inspiration nouvelle — devenu caractéristique à Québec (Château Frontenac, gare du Palais, etc.). Dans sa thèse, Rémi Guertin développe une théorie intéressante sur le geste de Dufferin. Il parle d'un «piège paysager» et critique une vision conçue pour le tourisme anglo-saxon. Peut-être.

Il demeure que le Québec qui enchante, qui inspire, qui attire, encore aujourd'hui, a pour racine un geste fort de conservation, celui de Dufferin. On peut en dire autant d'un autre, celui de lord Grey, qui eut l'intelligence, quelques décennies plus tard, d'aménager les plaines d'Abraham.

Contrairement à ces lords, le maire de Québec d'aujourd'hui, Régis Labeaume, ne s'émue guère des démolitions récentes sur Grande-Allée. Lorsque je l'ai interrogé sur cette question en 2009, il m'a répondu qu'il fallait construire le «patrimoine de l'avenir». Belle pirouette. Je me demande toutefois si les millions en argent public dépensés actuellement pour le hockey et les festivals — on casse notre tirelire publique pour faire venir des vedettes rock aux fortunes déjà colossales — ne seraient pas mieux investis, au moins en partie, dans plusieurs gestes à la Dufferin: conserver, restaurer, extrapoler, enjoliver. Nos vieilles églises, par exemple, le mériteraient. Bon, vous riez encore! Pourtant, je suis très sérieux, comme un lord.

Changeons de sujet alors: le Parti québécois proposera à la fin du mois, en conseil national spécial, de «changer la politique». Vote libre, référendum d'initiative populaire, Chambre des régions, abaissement de l'âge légal pour voter à 16 ans, étude d'un système électoral uninominal à deux tours, vote des étudiants, etc. Les mesures et nouveaux mécanismes proposés sont légion. Mais en lisant la lettre de Pauline Marois sur la démission de François Rebello hier, dans laquelle elle s'inquiète d'un affaiblissement moral de la classe politique, accuse son ancien député de lui avoir menti, je me suis questionné sur l'utilité de chambarder nos institutions, comme le PQ — paniqué par sa situation — propose de le faire. Car enfin, si les tares sont morales, il sera difficile d'en sortir sans agir sur le plan moral. Il sera difficile de changer les choses uniquement par le droit. Alexandre Soljenitsyne avait sur ces sujets une réflexion extrêmement riche. Il écrivait par exemple que, lorsqu'ils sont «nobles, les gens rendent tolérable tout système politique de bon aloi; aigris et sauvagement égoïstes, ils rendent inévitable même la démocratie la plus débordante. S'il n'y a à l'intérieur des gens ni justice, ni honnêteté, cela se manifestera sous n'importe quel régime».

arobitaille@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À l'entrée du métro Bonaventure le vendredi 6 janvier

Mort de l'itinérant Farshad Mohammadi

Quand la police ne confirme à peu près rien

Avec ou sans preuve, une batterie d'experts en affaires policières (souvent d'ex-policiers) se sont rués dans les médias pour justifier l'intervention

BRIAN MYLES

Plus ça change, plus c'est pareil. Une semaine après la mort de Farshad Mohammadi sous les balles de la police de Montréal, les informations circulent au compte-gouttes sur l'enquête menée par la Sûreté du Québec (SQ).

Officiellement, on ne sait toujours pas combien de coups de feu ont été tirés, ni avec quel type de couteau Mohammadi a assailli un patrouilleur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), ni la nature exacte des blessures subies par l'agent. On ne sait pas non plus à quelle distance et dans quelle position se trouvait l'homme avant d'être abattu, ni le traitement réservé aux policiers impliqués.

À la décharge de la SQ, l'enquête est encore jeune; toutes ces questions devront inévitablement trouver une réponse... mais celle-ci sera-t-elle seulement communiquée au public? Dans l'immédiat, la police ne confirme à peu près rien. Il faut se fier aux comptes rendus des médias, le plus souvent à partir de sources anonymes et de témoins, pour se faire une idée de la réalité. Les faits rapportés dans les médias sont relativement simples. Farshad Mohammadi, un homme aux prises avec de graves problèmes de santé mentale, a attaqué un policier avec un couteau de précision (de type X-Acto) à la station de métro Bonaventure, le 6 janvier dernier. Sourd aux ordres qui lui étaient donnés (il refusait de s'immobiliser et de s'étendre au sol), il a été abattu de trois coups de feu.

Force excessive ou légitime défense? Avec ou sans preuve, une batterie d'experts en affaires policières (souvent d'ex-policiers) se sont rués dans les médias pour justifier l'intervention. Un cas clair, net et précis d'emploi justifié de la force létale, afin de protéger la vie des policiers et des voyageurs dans le métro. L'ex-policier Michel Oligny est même allé jusqu'à parler de «force excessive justifiée» dans un texte d'opinion paru dans *La Presse*. Une force excessive et justifiée. Jolie trouvaille pour défendre les policiers coûte que coûte.

Critiques justifiées

Il n'y a donc rien de surprenant à ce que la société civile se méfie de l'enquête de la SQ. La

Ligue des droits et libertés, le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) et le maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Réal Ménard, ont déjà demandé la tenue d'une enquête impartiale. Selon la critique de Vision Montréal en matière de sécurité publique, les enquêtes de la police sur la police doivent cesser. «L'apparence d'impartialité peut difficilement être maintenue lorsque des policiers enquêtent sur d'autres policiers», estime M. Ménard. À l'instar de la Ligue et du RAPSIM, M. Ménard revient à la charge et demande la création d'un Bureau des enquêtes spéciales, dans l'esprit du rapport de la Protectrice du citoyen.

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, a plutôt opté en décembre dernier pour une réforme-diète, en vertu de laquelle les policiers seront toujours responsables d'enquêter sur leurs pairs. Des civils pourront tout au plus les accompagner dans leur travail, sans rencontrer les témoins ni leur poser de questions. Ils seront les yeux et les oreilles de la population dans ces enquêtes... tout en restant muets.

Puisque la loi n'est pas encore en vigueur, les anciennes règles s'appliquent, et les verts enquêtent maintenant sur les bleus, à l'abri des regards indiscrets. Si le passé est garant de l'avenir, il ne ressortira rien de l'enquête. Depuis 1999, 339 incidents où des citoyens ont été tués ou blessés gravement par des policiers en devoir (tous services confondus) ont fait l'objet d'enquêtes dites indépendantes. Des accusations criminelles ont été portées dans trois affaires seulement.

L'affaire Mohammadi n'en sera pas une, principalement en raison de la double présence de la maladie mentale et d'un couteau, une arme d'autant plus assassine qu'elle se trouvait entre les mains d'un dérangé résolu à s'en servir. Le couteau inspire une peur bleue aux policiers, et pour cause. En cas d'attaque, ils risquent une fois sur deux d'y laisser leur peau. C'est pourquoi on leur enseigne à garder une distance sécuritaire (environ 3,5 mètres). Si Mohammadi posait bel et bien une menace pour la vie des policiers (ce qui semble vraiment avoir été le cas) et qu'il refusait d'obéir aux ordres, alors l'usage de la force

mortelle sera fort probablement cautionné par l'enquête de la SQ.

Former les policiers

La mort de Farshad Mohammadi n'est pas sans rappeler celle de Mario Hamel, le 7 juin dernier. Il souffrait lui aussi de problèmes psychiatriques, et il était en crise lorsque sa route a croisé celle des policiers du SPVM. Incapables de le raisonner, ils l'ont abattu, tuant au passage un travailleur de l'hôpital Saint-Luc, Patrick Limoges, qui avait eu le malheur de se trouver en arrière-plan.

Deux tragédies similaires survenues en un laps de temps aussi court ne peuvent revendiquer le statut de cas isolés. Certes, les sans-abri montréalais sont en proie à une détresse qui dépasse l'entendement. La responsable du développement social et communautaire au sein de l'administration Tremblay parle à juste titre d'un «signal d'alarme» et réclame l'ajout de ressources. Mais il y a plus que détresse et désarroi dans ces histoires. Et si les policiers pouvaient reprendre à utiliser les armes intermédiaires, telles que le bâton télescopique? Et s'ils pouvaient désamorcer les crises au lieu de se faire prendre au jeu de l'escalade?

Pendant que l'enquête de la SQ suit son cours et que les différents ordres de gouvernement se renvoient la balle sur la responsabilité de l'itinérance au centre-ville, le SPVM doit tirer des leçons immédiates de ces deux tragédies de trop. En ce moment, un policier sur cinq a reçu la formation de base (7,5 heures) sur l'intervention en santé mentale. Les policiers ne connaissent pas toujours l'étendue des services et les stratégies d'intervention à leur disposition. Et ils sont avides de parfaire leurs connaissances. À preuve, plus d'une centaine de policiers ont pris part à la dernière conférence annuelle organisée conjointement par la Fondation des maladies mentales et le SPVM, en octobre dernier.

Tant qu'on ne donnera pas une formation accrue aux policiers et tant que le monde de la santé et le monde policier ne se rejoindront pas, la tragédie guettera Montréal au prochain coin de rue.

Le Devoir

Attentats au Nigeria

Abou Qaba, le visage inconnu de Boko Haram

MARIA MALAGARDIS

Il s'appelle Abou Qaba et personne a priori ne connaît son visage. Mais depuis Noël, son nom apparaît régulièrement pour revendiquer, souvent avec un certain enthousiasme, les attaques commises par la secte Boko Haram depuis plusieurs semaines au Nigeria. Mercredi, trois attentats à la bombe sont venus concrétiser la menace exprimée par Abou Qaba. Le porte-parole de la secte avait ce jour-là voulu marquer le début de la nouvelle année en donnant 72 heures aux chrétiens pour quitter le nord du pays. À l'expiration de l'ultimatum, les villes de Maiduguri et de Damaturu furent la cible de ce groupe aussi invisible que son porte-parole. Mais qui se cache réellement derrière Boko Haram, dont le nom, plutôt éloquent, signifie en haoussa «l'éducation occidentale est un péché»? Même les autorités, semble-t-il, l'ignorent.

Quand le président Goodluck Jonathan, après avoir longtemps minimisé les menaces de ces fondamentalistes, a cherché à entamer le dialogue, il n'a pas su où trouver d'interlocuteurs. Boko Haram semble se fondre dans le nord musulman du pays, revendiquant l'application stricte de la charia et une opposition aussi farouche que confuse à la culture occidentale, comme au pouvoir central. Pourtant, en novembre, des affrontements sanglants avaient opposé à Kano, la plus grande ville du nord du pays, des militants de Boko Haram, bien visibles cette fois, aux forces de l'ordre. On connaît également la filiation de ce groupe avec les «talibans nigériens» qui avaient sévi dans le pays après 2001.

Le mouvement lui-même aurait été créé en 2002

et s'est fait surtout connaître après 2006 sous la houlette d'un prédicateur, Mohammed Youssouf, qui meurt lors d'une garde à vue dans un poste de police trois ans plus tard. Les autorités pensent en avoir fini avec ce groupuscule intégriste. En réalité, elles contribuent à le souder autour de la figure d'un martyr. Ses membres s'exilent alors dans les pays voisins, au Niger et au Tchad, où ils auraient noué des contacts avec al-Qaïda, puis reviennent au Nigeria en 2010, entamant peu après une campagne de violences, mais sans leaders officiels, ni d'autres projets que celui d'imposer la loi islamique (déjà en vigueur dans douze États du Nord) à l'ensemble du pays.

Vers une guerre religieuse?

Depuis, ils frappent en secret, multipliant les attentats et faisant craindre que le géant de l'Afrique de l'Ouest ne sombre dans une guerre religieuse. Le jour de Noël, trois bombes feront ainsi 42 victimes. «Par la grâce de Dieu, nous sommes responsables de toutes ces attaques!», jubile aussitôt le communiqué d'Abou Qaba. Six mois plus tôt, un autre attentat visait cette fois-ci le siège des Nations unies dans la capitale, Abuja. Au total, les actions terroristes de Boko Haram auraient fait plus de 500 victimes en 2011, dans un pays où le superlatif est souvent de rigueur. État le plus peuplé d'Afrique (avec 160 millions d'habitants, ce qui signifie qu'un Africain sur trois est nigérien), divisé traditionnellement entre un Nord à dominance musulmane et un Sud chrétien, le Nigeria est un pays très riche, premier producteur de pétrole d'Afrique, mais dévasté par une misère endémique. Les vagues de violences y sont récurrentes et se

greffent souvent sur des prétextes identitaires.

En s'en prenant aux chrétiens, la secte risque ainsi de réveiller de vieux démons dans un pays dont l'histoire est jalonnée d'affrontements interconfessionnels. La situation est d'autant plus volatile que de nombreux chrétiens vivent dans le Nord.

Dans le Sud également, la guerre sainte de Boko Haram a suscité des réactions belliqueuses. Une montée des tensions qui a contraint le président à réagir. Le week-end du Nouvel An, il a imposé l'état d'urgence dans plusieurs États du Nord et fermé les frontières septentrionales du pays. Mais la répression souvent aveugle des forces de l'ordre, qui ont du mal à identifier un ennemi invisible, risque aussi d'aliéner les populations misérables du Nord, déjà hostiles à un pouvoir central incarné par un président sudiste.

C'est peut-être là l'une des clés du malaise: élu en avril, Goodluck Jonathan a rompu le deal qui depuis le retour de la démocratie imposait l'alternance entre chef d'État du Nord puis chef d'État du Sud. À la faveur du décès fulgurant d'un éphémère président nordiste, ce sont deux chefs de l'État sudiste qui se sont succédé pour la première fois, remettant en cause le fragile équilibre régional des pouvoirs.

L'entrée en scène de Boko Haram au moment où s'imposait cette situation inédite tient-elle du hasard? En novembre, les services secrets nigériens accusaient des politiciens du Nord de financer la secte et de vouloir profiter du chaos suscité par les revendications de ces mystérieux fondamentalistes.

Libération

PERSPECTIVES

L'économie iranienne à bout de souffle

FLORENCE BEAUGÉ

À la veille de nouvelles sanctions occidentales contre la République islamique, accusée de vouloir se doter d'un arsenal nucléaire, la situation économique et surtout monétaire se dégrade en Iran. Au cours de ces trois dernières semaines, la monnaie nationale, le rial, a perdu 30 % de sa valeur par rapport au dollar, en dépit des efforts de la banque centrale iranienne.

La raison semble surtout être d'ordre psychologique. «Les 200 millions de dollars injectés sur le marché n'ont pas donné de résultats et le rial a pour suivi sa chute. Les gens sont inquiets pour l'avenir. C'est pourquoi ils se ruent sur le dollar», note Mohammad-Reza Djilili, professeur honoraire à l'Institut des hautes études internationales et du développement, à Genève.

Au cours officiel, le dollar s'échange à quelque 14 000 rials, mais sur le marché informel, il dépasse les 17 000 rials. «Ceux qui ont accès au dollar officiel sont ceux qui sont proches du pouvoir. Ils le revendent au marché noir. Une nouvelle forme de corruption est ainsi apparue et elle grandit», ajoute M. Djilili.

Le 23 janvier, l'Union européenne (UE) devrait annoncer un embargo sur le pétrole iranien. Si les recettes de la République islamique proviennent pour 80 % de l'or noir, l'UE ne dépend que pour 18 % du pétrole iranien. La France n'achète à Téhéran que 5 % de ses importations. La Grèce, l'Espagne et l'Italie, elles, importent d'Iran 15 % de leurs besoins. Il faudra environ six mois pour que cet embargo soit effectif, le temps que ces trois pays puissent se retourner.

Quel sera l'effet de cet embargo? C'est toute la question, la grande majorité de l'or noir iranien étant achetée par l'Asie. La Chine est le premier client de l'Iran, suivie du Japon, de l'Inde et de la Corée du Sud. Le Japon vient de céder aux pressions américaines et a annoncé, le 12 janvier, qu'il s'engageait à réduire ses importations de brut iranien (soit 10 % de ses besoins).

La population très touchée

Presque aussitôt, la Chine a fait savoir qu'elle restait décidée à se fournir en pétrole iranien. Pékin pourrait augmenter ses achats de brut à l'Iran. De son côté, Téhéran pourrait choisir de brader son pétrole, prévoient les experts.

Sur place, en Iran, les sanctions internationales touchent pour l'instant davantage la population que le régime. Les biens de consommation et d'équipement sont encore disponibles sur le marché, mais à des prix exorbitants, et l'inflation est galopante (de l'ordre de 20 %). Le taux de chômage est officiellement de 10 %, mais les spécialistes l'évaluent au moins au double, et même à 25 % au moins chez les jeunes, particulièrement chez les diplômés. Pas d'indication officielle sur le taux de croissance, mais on estime qu'en 2011 il aura tourné autour de 2 %.

«Les gens ne sont cependant pas prêts à descendre dans la rue. Ils souffrent, mais ils ont pris l'habitude d'endurer et de tenir bon, depuis trente ans que leur pays est soumis à des sanctions», relève Thierry Coville, chercheur à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), à Paris.

La solidarité familiale reste forte, de même que l'aide apportée par les réseaux religieux. Pour Thierry Coville, la classe moyenne est celle qui souffre le plus, tandis que les plus démunis bénéficient d'aides mieux ciblées qu'autrefois de la part du pouvoir, en particulier depuis que l'énergie et le pain ont cessé d'être subventionnés.

Dans l'immédiat, le régime ne paraît pas être aux abois. Les réserves en devises sont encore importantes: Téhéran dispose d'un an d'importations



Au soukh de Téhéran: «Les gens sont inquiets pour l'avenir.»

PARICK BAZ AGENCE FRANCE-PRESSE



Manifestation contre le «Grand Satan» américain à Téhéran

ALTA KENARE AGENCE FRANCE-PRESSE

et son endettement extérieur est faible.

Le principal problème est celui des transactions financières. En raison des sanctions, les banques internationales se refusent à traiter avec leurs homologues iraniennes, ce qui paralyse les opérations commerciales.

La Grande-Bretagne a coupé tous les ponts avec Téhéran. Les Etats-Unis veulent empêcher la banque centrale iranienne d'être opérationnelle. Ils ont annoncé à plusieurs reprises qu'ils gèleraient les avoirs de toute institution financière étrangère qui commercerait avec elle. Pour se fournir sur le marché international ou se faire payer ses livraisons de pétrole, l'Iran passe par des banques turques ou pratique le troc.

La Chine déverse ainsi sur les étals iraniens quantité de produits bas de gamme pour régler une partie de ses factures pétrolières.

Le régime iranien finira-t-il par plier? La France veut y croire. «Notre stratégie est celle de la double approche: dialogue et sanctions», dit-on au Quai d'Orsay. Si Mohammad-Reza Djilili n'exclut pas que cette stratégie puisse, à terme, faire céder Téhéran, Thierry Coville est plus sceptique.

«L'objectif des Occidentaux n'est pas très clair. Derrière la question du nucléaire se cache un non-dit: faire tomber le régime, analyse-t-il. Or il n'y a pas d'exemple historique d'embargo économique qui ait réussi.»

Le Monde

Libération de prisonniers politiques

Grandes effusions birmanes

ARNAUD VAULERIN

Rangoun — Des cris, des fleurs, des applaudissements et une joyeuse cohue sous un ciel lourd. Le sinistre complexe pénitencier d'Insein, au nord de Rangoun, a rarement été le lieu des grandes effusions en Birmanie. Pourtant, devant cette immense prison bâtie en étoile, des centaines de personnes se sont massées hier pour accueillir, comme dans le reste du pays, la libération de centaines de détenus, dont de très nombreux prisonniers politiques. D'ordinaire très présente, la police semblait invisible et a laissé faire quand la foule a envahi la route, bloquant la circulation pour faire un passage dans la poussière aux libérés du jour.

Cheveux gris et teint pâle, Tin Min Htut est l'un d'eux. Dans sa chemise bleue et blanche, il flotte, comme en suspension, encore dans cet entre-deux, entre la géologie et l'air libre. Ce docteur de 59 ans vient de passer trois ans et demi à Insein. A cause d'une lettre, et surtout à cause de son appartenance à la Ligue nationale pour la démocratie de l'opposante Aung San Suu Kyi. Après le passage du cyclone Nargis qui a tué au moins 140 000 personnes en Birmanie, il avait écrit au secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, pour demander l'aide de l'ONU. Les militaires n'ont guère apprécié l'initiative. Il a été arrêté le 12 août 2008, puis condamné à 15 ans de prison. Il précise n'avoir «jamais été torturé».

Battu, pas d'eau, pas de nourriture

Ce n'est pas le cas de Nyi Nyi Aung. La police l'a arrêté il y a trois ans à Rangoun. «Pendant trois jours, ils n'ont pas arrêté de me poser des questions. Ils m'ont empêché de dormir, me privant d'eau et de nourriture. Puis, ils m'ont battu avant de m'envoyer à Insein.» Il a appris qu'il était poursuivi pour sa participation à «une organisation politique illégale, Act No. 6», selon la novlangue judiciaire de la junte. Et condamné à sept ans de prison. Ce jeune homme frère de 27 ans avait eu le tort d'être membre de la peu redoutable association étudiante Burma National Integration to Democracy.

Tee-shirt rouge et bermuda, un sac en plastique pour seule valise, arrive Aung San Thein. Il est tombé pour le même motif. Originaire de la région d'Arakan, à l'ouest du pays, il dit avoir été «enlevé dans la rue» en 2009, «battu pendant quatre jours» parce que membre du Congrès de la jeunesse étudiante arakanaise, puis condamné à six ans de prison. Il repart dans sa région pour reprendre son «combat pour les droits de la personne».

Le portail de la prison s'ouvre et se referme. La rue ne désemplit pas. Les rares portables aujourd'hui autorisés en Birmanie sonnent sans arrêt ce vendredi matin devant l'enceinte d'Insein. Les informations fusent. Jeunes, anciens détenus, vieux militants, tous dressent les listes des recalés et des libérés. L'amnistie du président Thein Sein concernerait au moins 651 personnes, selon l'annonce officielle. Elle est d'ampleur, mais incomplète. Des centaines de dissidents sont restés derrière les barreaux, selon l'Association birmane pour l'assistance aux prisonniers politiques.

Au moins 400 autres ont été libérés dans tout le pays pour participer à «la construction de la nation», selon les autorités.

Jamais depuis l'autodissolution de la junte en mars et l'arrivée du gouvernement «civil», le régime n'avait élargi autant de détenus politiques. Jamais, non plus, il n'avait relâché en une seule fois autant de grandes figures de la vie intellectuelle et politique du pays. T

Très célèbre en Birmanie, le leader de la révolte étudiante écrasée dans le sang en 1988, Min Ko Naing a par exemple recouvré la liberté dans le nord du pays. Il avait été condamné à 65 ans de prison en 2007. Même sort pour ses amis de la Génération 88, Ko Ko Gyi et Nilar Thein; le moine U Shin Gambira, l'un des meneurs de la révolution des bonzes en 2007; Khun Tun Oo, président réputé de la Ligue pour la démocratie des nationalités shan, condamné à 93 ans de prison en 2005 pour trahison. Et même chose pour les reporters de la Democratic Voice of Burma, des blogueurs, des membres des minorités ethniques...

Signe que la Birmanie est décidément en phase de transition, même le clan militaire a bénéfi-

cié de cette amnistie. Assigné à résidence depuis 2004, l'ex-premier ministre et ancien chef des services de renseignement Khin Nyunt a assisté au départ des policiers qui le gardaient à Rangoun. Des agents des services de renseignement auraient également retrouvé l'air libre. Cette décision s'inscrit dans la longue liste d'annonces d'ouverture et de réformes politiques entreprises depuis dix mois par le régime.

La nuit pendant des décennies

La Birmanie du président Thein Sein prend chaque semaine un peu plus ses distances d'avec la junte paranoïaque du généralissime Than Shwe. Mais des gestes concrets restent à faire pour obtenir la levée des sanctions internationales.

«Nous avons vécu dans la nuit pendant des décennies», commentait vendredi soir un chef d'entreprise birman, il faut maintenant que tous les prisonniers politiques soient libérés pour que les sanctions soient levées.»

La Birmanie a connu une série de changements sans vraiment de précédents depuis vingt ans. Même les prisonniers politiques s'en sont rendu compte dans leur cellule d'isolement. «A partir des élections de novembre 2010, la nourriture, l'accès aux médicaments et les conditions de détention se sont améliorées, se souvient Khaing Kyaw Moi, un jeune Arakanais tout sourire vendredi à Insein. Nous avons même eu droit à la visite de nos avocats. Les pressions internationales ont porté.»

Vendredi soir, après l'annonce des libérations, la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, indiquait que les Etats-Unis étaient désormais prêts à procéder à un échange d'ambassadeurs avec la Birmanie.

Mais tous les prisonniers confirment que l'assouplissement relatif n'a pas profité aux prisonniers de droits communs.

Les récits de brimades, de travaux forcés, de passage à tabac, de discrimination ethnique, de prostitution qu'ils font de leur passage dans les geôles birmanes témoignent d'un «enfer», selon le souvenir encore à vif d'un jeune détenu.

Le son du glas



MICHEL DAVID

En quittant *Le Devoir* hier midi, Bernard Drainville a expliqué qu'il voulait avoir la conscience tranquille si le pire devait arriver au PQ. Il aura au moins fait son possible pour l'empêcher.

Au départ, le député de Marie-Victorin s'était invité à notre table éditoriale pour expliciter les propositions de renouveau démocratique qui seront soumises au conseil national de la fin du mois, mais l'entrevue a rapidement pris une tournure plus dramatique.

Dans l'état actuel des choses, le PQ pourrait carrément disparaître si des élections étaient déclenchées à brève échéance, a-t-il lancé. S'il a pu espérer en décembre que l'hémorragie des six derniers mois avait enfin été jugulée, la défection de François Rebello lui a démontré que rien n'était réglé.

Accorder une telle entrevue dans les circonstances actuelles était un exercice périlleux pour M. Drainville, que tout le monde voit comme un candidat potentiel à la succession de Pauline Marois. Inévitablement, on y verra la confirmation de ses ambitions, sinon une tentative de déstabilisation.

Il en était évidemment conscient, comme en témoignent les longs silences et les soupirs dont ses réponses étaient entrecoupées. Mme Marois est-elle encore en mesure de refaire l'unité? «... Je le pense... Disons que le temps presse... Il faut que Mme Marois retrouve rapidement la confiance des Québécois...» Aucun chef de parti ne peut se satisfaire d'un appui aussi hésitant.

La première chose à faire est de ramener au bercail les quatre démissionnaires de juin dernier, dit-il. Or, à l'exception de Louise Beaudoin, ils ont tous indiqué d'une manière ou d'une autre qu'ils n'avaient plus confiance en Mme Marois.

Si le message souverainiste ne passe pas, c'est qu'il n'est pas livré avec suffisamment de passion, croit encore M. Drainville. Le blâme à l'endroit de la chef péquiste est à peine voilé. Bien sûr, elle croit profondément dans la souveraineté, mais on ne sent pas ses tripes. Tout le contraire du député de Marie-Victorin, à qui l'émotion vient facilement.

◆ ◆ ◆

Déjà, il avait sérieusement irrité Mme Marois et sa garde rapprochée l'été dernier quand il avait présenté ses propositions de renouveau démocratique sans en réserver la primeur au caucus. Il semble maintenant déterminé à bousculer l'ordre du jour du conseil national pour qu'il débâte ouvertement d'une éventuelle alliance des forces souverainistes et progressistes, en commençant par Québec solidaire, qui n'est présentement discutée qu'en catimini.

L'automne dernier, son collègue de Verchères, Stéphane Bergeron, s'était fait rabrouer par certains de ses collègues pour avoir participé à une activité de QS. Craignant une nouvelle pomme de discorde, Mme Marois elle-même ne souhaitait pas que le conseil national soit saisi de la question, mais M. Drainville estime que cela ne peut plus attendre, même s'il reconnaît que l'idée ne fait pas l'unanimité au sein du parti.

Les Cassandre ne sont pas plus populaires que les Brutus, mais l'inquiétude qui tenaille M. Drainville est tout à fait justifiée. Le PQ ne serait pas le premier parti politique de l'histoire du Québec à disparaître, mais cela pourrait bien être fatal au projet souverainiste. L'idée ne mourrait pas nécessairement, mais une idée privée de véhicule n'a qu'une vie végétative.

Il a également raison de dire que, sans la menace même lointaine de la souveraineté, le rapport de force déjà très affaibli du Québec face à Ottawa serait réduit à néant, ce qui éliminerait aussi tout espoir de renouvellement du fédéralisme. Sans parler de la situation du français, qui s'est détériorée chaque fois que la souveraineté a connu un creux de vague.

◆ ◆ ◆

Avec sa sortie virulente contre François Rebello, Mme Marois espérait peut-être offrir un exutoire à la colère des militants péquistes. Ainsi, le PQ pourrait ajouter à ses propositions de renouveau démocratique l'obligation pour un transfuge de se soumettre au test d'une élection partielle.

M. Drainville est venu rappeler que la défection du député de Laprairie, si révoltante qu'elle puisse être, est simplement un épiphénomène qui ne doit pas masquer le mal beaucoup plus grave dont souffre le PQ, malgré le diagnostic remarquablement optimiste que Mme Marois faisait dans ses entrevues d'hier.

Le «cahier d'animation» destiné aux délégués au conseil national contient sans doute des propositions intéressantes, mais elles ne régleront rien dans l'immédiat. D'ailleurs, il s'agit presque d'un copier-coller du «cahier de participation» qui avait été préparé en prévision des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques en 2003. Tout a déjà été examiné: le référendum d'initiative populaire, la réforme du mode de scrutin, la Chambre des régions, le droit de vote à 16 ans, etc. Faut-il vraiment refaire l'exercice?

Il y a 25 ans, Jacques Parizeau avait joué au prophète de malheur à la veille d'un conseil national crucial pour Pierre Marc Johnson. S'il ne retournait pas de toute urgence à ses racines, le PQ allait tout simplement disparaître. Ses déclarations avaient eu l'effet d'un véritable électrochoc et sonnèrent le glas pour M. Johnson. Certes, Bernard Drainville n'est pas Jacques Parizeau et il y est allé plus délicatement, mais ses propos étaient aussi lourds de sens.

Libération

m david@ledevoir.com

ÉDITORIAL

Parti québécois

Minuit moins cinq

La crise au Parti québécois n'est pas résolue. Après une accalmie de quelques semaines, elle est entrée dans une nouvelle phase. Après la démission du député François Rebello mardi, voilà que Bernard Drainville, qui a pourtant choisi de demeurer au sein du caucus péquiste quoi qu'il arrive, ose dire publiquement son inquiétude quant à l'avenir de son parti et à la capacité de Pauline Marois d'en faire l'unité.



Ces huit derniers mois, Pauline Marois a montré une résilience exceptionnelle face à la contestation. Elle a résisté à toutes les attaques, à tous les appels à sa démission, à toutes les invitations à revoir sa politique de gouvernance souverainiste. Sa seule concession aura été d'engager le parti dans une réflexion sur le thème du renouveau démocratique, qui sera le sujet principal d'une discussion à la prochaine réunion du conseil national du Parti québécois.

Tout va-t-il aussi bien que le croit madame Marois, qui, dans une entrevue au journaliste Benoît Dutrizac, donnait hier en exemple le financement réussi du parti, qui compte par ailleurs quelque 100 000 membres? Non, car des militants continuent de décrocher tandis que des députés réfléchissent à leur avenir. Certains pourraient imiter François Rebello et passer à l'ennemi. Le syndrome Flora MacDonald¹ la guette toujours. Elle pourrait se réveiller pour constater, trop tard, que son parti s'est décomposé, ce qui est d'ailleurs l'impression qu'ont bien des électeurs qui le manifestent dans leurs réponses aux maisons de sondage.

On n'attendra pas de Pauline Marois qu'elle avoue candidement que son parti s'en va à vau-l'eau, mais c'est un peu ce qu'a reconnu Bernard Drainville hier lors de son passage au *Devoir*. Un regard lucide s'impose. Électoralement, le parti est menacé de catastrophe s'il ne réussit pas à refaire son unité. Rapidement, car le prochain scrutin est pour très bientôt. Aux yeux du député de Marie-Victorin, il n'y a qu'une voie possible, celle de l'unité des militants péquistes et, plus largement, de tous les souverainistes. Il a raison. Il est urgent de réaliser cette unité. Pour prendre une image, il n'est plus minuit moins quart, mais plutôt minuit moins cinq.

Pour que l'unité se fasse, il faut que certaines conditions soient réunies. De la part des militants, il faut d'abord sortir du déni de la catastrophe qui se dessine. Les débats idéologiques autour de la démarche vers la souveraineté sont l'une des sources du mal dont le Parti québécois est frappé. Il engendre un effet de répulsion des électeurs, dont certains refusent toujours de se rendre compte de la profondeur.

De la part de la chef, il s'agit maintenant de faire preuve d'ouverture. Le leadership de Pauline Marois ces derniers mois s'est manifesté de façon défensive. Elle a cherché à protéger son poste et à écarter les menaces à son autorité, suspendant à l'occasion des députés du caucus. Il doit maintenant être offensif et chercher à reconstruire. Il lui faut jeter des ponts. Il n'y a pas de raison pour que madame Marois n'aille pas rechercher une Louise Beaudoin ou un Pierre Curzi. De la même façon, elle se doit de tendre la main aux autres groupes souverainistes. On n'imaginera pas qu'il soit possible de coaliser tous ces groupes autour du Parti québécois avant les élections, mais il y a des convergences toutes naturelles à établir. À cet égard, Pauline Marois doit convenir que l'avenir de son parti est plus important que son avenir personnel.

1. Flora MacDonald, candidate au leadership conservateur en 1976, avait été abandonnée dès le premier tour par ses partisans en dépit de toutes leurs promesses d'appui.

Commotions cérébrales

Les maux invisibles

L'être humain, cette bête fascinante, est ainsi fait qu'il veut voir pour croire. Apercevoir le plâtre entourant le tibia cassé de l'athlète lui suffit pour comprendre le drame du sportif blessé mettant sur pause son ascension vers la gloire. Les maux de la tête ont beau hypothéquer le futur des joueurs, s'ils sont invisibles, notre premier réflexe tend à nous transformer en incrédules: une commotion cérébrale? Où ça?

La lutte contre les préjugés tenaces sur la dépression démontre bien jusqu'à quel point les dérèglements du cerveau sont encore largement perçus comme des «faiblesses» mal contenues; le silence sur ce sujet contribue à taire un phénomène pourtant très répandu. Et tout cela, chez des adultes! Dans la cour des jeunes, on peut imaginer sans mal les flammèches que provoque le mariage de l'univers du sport, encore teinté de machisme, à la flamme adolescente, produisant de jeunes esprits orgueilleux dans de jeunes corps piaffants. Une commotion, moi? Où ça?

Le dossier que publie *Le Devoir* aujourd'hui transpose le débat sur les commotions dans la sphère jeunesse. S'attarder à la relève est nécessaire. Les coups portés à leur tête encore en formation sont autant de menaces assénées à l'avenir des jeunes. «Un esprit sain dans un corps sain» suppose bel et bien que les matières grise et blanche soient intactes!

Ils sont des milliers au Québec à évoluer dans des clubs de hockey, à faire la fierté des parents dans les estrades au soccer ou au football, à conjuguer aussi sport et études dans des programmes scolaires. Outre le plaisir de jouer, ils sont animés en mode apprenti par la même fougue que leurs idoles du milieu professionnel. Avec, en plus, cette pensée magique qui les rend invincibles et — parfois — un brin écervelés... Une commotion, moi? Jamais!

Il est rassurant de constater, à la lumière de ce dossier, que le remue-ménages qui agite le sport professionnel et envoie les Sidney Crosby et consorts au repos, le temps qu'ils se refassent une tête, a des effets jusque chez les jeunes athlètes. Dans les arènes professionnelles, c'est un véritable bouleversement qui a eu lieu depuis que la science et les joueurs eux-mêmes ont sonné l'alarme. Fort heureusement, elle est résolue cette époque où on offrait des aspirines aux commotionnés avant de les retourner s'échiner sur l'aire de jeux. On a même vu des experts sportifs se raviser: ils avaient d'abord banalisé l'hypermédiatisation des commotions; ils en ont ensuite souligné les effets pervers, car invisibles et méconnus, surtout lorsqu'elles surviennent à répétition.

Les jeunes, déjà enclins eux-mêmes à la banalisation et à la fanfaronade, ne seraient-ce que pour retourner le plus vite possible au jeu, ont droit eux aussi à cette diligence. Elle doit venir des adultes qui les encadrent et les entraînent. Ceux-là ne peuvent pas, à la lumière de tout ce que la science nous a déjà appris, succomber à la banalisation. Une commotion, lui, elle? Peut-être.

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Le ridicule fédéral

Le directeur parlementaire du budget fédéral vient d'annoncer que la contribution financière d'Ottawa dans le réseau de la santé va grandement diminuer au cours des prochaines années, ce qui permettra à l'appareil fédéral de «stabiliser sa santé fiscale pour l'avenir».

Cette situation n'est rien de moins que ridicule, car elle permet à cet ordre de gouvernement de diminuer ses dépenses en maintenant ses revenus, et ce, tout en prétendant prendre ses responsabilités alors que les besoins demeurent aussi urgents. En effet, ce sont les provinces qui devront payer.

La suite est connue: le fédéral va diminuer sa dette et les provinces vont augmenter la leur. De sorte qu'un rapport de force s'exercera à l'avantage du premier. Ce péculé fédéral amassé sur le dos des provinces (car c'est bien de cela qu'il s'agit) lui permettra d'engager des dépenses prétendument «nécessaires», comme celles œuvrant à la «monarchisation» de nos institutions et à la militarisation de l'État.

Sans doute faut-il comprendre que la santé est moins importante (pourtant, la plupart des vœux pour la nouvelle année semblent indiquer le contraire). Et sans doute

qu'ici l'expression de «fédéralisme asymétrique» prend tout son sens: le fédéral prend, avec désinvolture, la liberté de laisser les provinces gérer les «vrais problèmes». Il y a vraiment quelque chose de ridicule au royaume fédéral.

Laurent Jodoin

Montréal, le 13 janvier 2012

Quelle démocratie?

Je connais un pays qui se prétend démocratique.

Les politiques de ce pays permettent qu'un parti soit porté au pouvoir même si la majorité des électeurs n'a pas voté pour lui.

Dans ce pays, il existe un Sénat, sorte de «chambre de réflexion», qui a le pouvoir de revoir et d'approuver ou non les projets de loi proposés par les élus; pourtant, les membres de ce Sénat n'ont aucunement été élus par le peuple.

Dans ce pays, il est permis également que le gouvernement décide d'adopter des projets de loi par la force, soit en bâillant les partis d'opposition qui ne peuvent alors aucunement en débattre en Chambre.

Le chef d'État de ce pays n'a jamais été élu par le peuple; c'est ainsi depuis

plusieurs générations, voire plusieurs siècles.

S'agit-il ici de l'Égypte?... de la Syrie?... de la Corée du Nord?... de tout autre pays gouverné par un dictateur?

Ne cherchez pas si loin puisqu'il s'agit du Canada. Oui, vous avez bien lu: le Canada! Alors ne parlez plus de démocratie canadienne...

Jacques Sideleau

Montréal, le 10 janvier 2012

Je suis marié... ou pas?

En tant que résident permanent du Canada, je suis directement concerné par les nouvelles communiquées jeudi par le *Globe and Mail*: «Despite legal about-face, Harper has "no intention" of reopening same-sex marriage.» Mon époux et moi habitons en France en 2004 et nous sommes venus à Vancouver pour nous marier, ironiquement pour sécuriser notre statut légal futur. Bien que nous n'avions aucune intention de nous installer au Canada à ce moment-là, nous nous sommes installés à Montréal en 2008. Alors maintenant, je me demande si je suis toujours marié ou pas.

William Raillant-Clark

Montréal, le 12 janvier 2012

REVUE DE PRESSE

Dérapage autour d'un pipeline

Manon Cornellier

Le gouvernement Harper ne s'est pas fait que des amis avec ses sorties virulentes contre les groupes écologistes qui s'opposent au projet d'oléoduc Northern Gateway, d'Enbridge.

Michael Harris, d'Politics, est cinglant. Selon lui, cet épisode n'en est qu'un de plus dans cet effort de Stephen Harper pour rendre notre démocratie sourde aux bruits qui lui déplaisent. Les groupes environnementaux «ne sont pas traités différemment de l'opposition, des chiens de garde indépendants, des fonctionnaires, des scientifiques courageux, des syndicats, des fermiers partisans de la Commission canadienne du blé ou de ces agaçants journalistes». Harris trouve toutefois que Harper n'a jamais frappé aussi bas que dans ce dossier du pipeline, en peignant les groupes écologistes comme des radicaux financés par des intérêts étrangers, lui qui ne désapprouve pas les appuis étrangers, financiers ou politiques, pour le même projet. Le journaliste rappelle que ce pétrole est destiné à la Chine, un pays au bilan désolant en matière de droits de la personne. «Le pétrole est-il toujours éthique quand il est vendu à un pays [...] qui écrase les Tibétains, massacre des protestataires étudiants et soutient le régime nord-coréen?», demande Harris. Comme plusieurs, le chroniqueur estime que le gouvernement ne cherche ainsi qu'à faire diversion et éviter un débat sérieux sur les mérites de cet oléoduc. Avec sa dernière manœuvre, dit Harris, le gouvernement ne fait que jeter un doute sur une mission qui, il le sait, ne peut que permettre l'expression d'opinions qu'il refuse d'entendre et souhaiterait étouffer.

Jeffrey Simpson, du *Globe and Mail*, parle lui aussi d'une «diversion hypocrite». Que des Américains se mêlent d'un dossier environnemental canadien n'est pas une

première, rappelle-t-il. Les Canadiens, y compris les entreprises pétrolières et le gouvernement conservateur, ne se gênent pas eux non plus, comme on l'a vu dans le dossier du projet d'oléoduc Keystone XL. «Ces "radicaux" [c'est-à-dire ces Canadiens défenseurs à tout prix des entreprises] et ces "fonds étrangers" [lire: dollars canadiens] sont intervenus directement dans le processus réglementaire et politique américain comme le font souvent des intérêts "étrangers" qui sont à la recherche d'avantages économiques.» Entendre maintenant le premier ministre et son ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver, se plaindre de la réciprocité est un peu fort, dit Simpson. Le processus d'évaluation est peut-être trop long, mais l'opposition à l'oléoduc est avant tout canadienne. L'Office national de l'énergie va finir par approuver le projet, il le fait toujours, mais pas avant d'avoir tenu quelques années d'audiences. Et il y aura sûrement des recours devant les tribunaux de la part des autochtones, ce qui retardera davantage le projet, s'il finit par voir le jour, prédit le chroniqueur.

Parodie

Thomas Walkom, du *Toronto Star*, parle d'une «parodie préoccupante». Parodie parce que l'industrie pétrolière est dominée par des intérêts étrangers, les mêmes qui poussent pour cet oléoduc afin de desservir leurs projets d'exploitation des sables bitumineux. Toutes ont d'ailleurs demandé le statut d'intervenants lors de ces audiences. Walkom trouverait cela drôle si ce n'était pas un premier ministre et un ministre qui parlaient. «Harper et son ministre [...] ont délibérément recouru à des demi-vérités et des faussetés pour tenter de façon grossière de calomnier leurs critiques environnementaux.»

L'équipe éditoriale du *Globe and Mail* estime pour sa part que, peu importe ce que

l'on pense du projet d'oléoduc, le processus d'examen doit suivre son cours sans interférence politique. Les attaques du premier ministre et du ministre Oliver sont exagérées et le *Globe* se demande quelle mouche les a piqués. Après tout, le ministre se montrerait plus modéré et inconspicue en octobre en entrevue au *Globe*. Sa peur de voir le processus pris en otage par quelques groupes est sans fondement. En fait, c'est plutôt l'incapacité de certaines personnes de se faire entendre qui poserait un véritable risque en provoquant des recours judiciaires supplémentaires.

Faux arguments

Le *National Post* et SunMedia ont pour leur part défendu le droit du gouvernement de faire connaître sa position en faveur de l'oléoduc et de la défendre avec vigueur. Bien que le *Post* n'approuve pas tous les arguments utilisés par les conservateurs, il estime que «le gouvernement a le droit, le devoir même, de se battre pour les priorités politiques qu'il croit dans l'intérêt national». Mais il devrait cesser de porter des attaques «qui lui donnent des allures xénophobes» et se concentrer sur une présentation claire de sa position. Les Canadiens, dit le *Post*, sont capables de faire la part des choses.

L'*Edmonton Journal* pense qu'il est temps que les conservateurs abandonnent leur habitude de dénigrer leurs critiques. «En attaquant la légitimité et la crédibilité de leurs opposants au lieu de débattre avec maturité et politesse, le gouvernement a indiqué sa préférence avant même que la commission indépendante n'ait eu le temps d'écouter un seul témoin. Pire, le gouvernement a miné sa propre crédibilité en étant incohérent, sinon hypocrite, au sujet de la participation étrangère dans ce débat.»

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'itinérance est un problème, mais il n'est pas causé par les sans-abri eux-mêmes.

Mort de Farshad Mohammadi

Un décès, plusieurs causes?

ANNE-MARIE GALLANT

Infirmière en santé mentale et membre de Solidarité sans frontières

ROBYN MAYNARD

Auteure, travailleuse communautaire impliquée dans plusieurs groupes contre la violence policière et le profilage racial, et membre de la campagne Personne n'est illégal

SAMIR SHAHEEN-HUSSAIN

Pédiatre, militant pour la justice sociale et membre de la campagne Personne n'est illégal

Farshad Mohammadi a été tué le 6 janvier par un policier du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), qui a tiré sur lui à plusieurs reprises dans une station de métro achalandée. Mohammadi, un sans-abri, se serait abrité dans le métro et aurait blessé un policier qui intervenait auprès de lui. Trois balles ont ensuite été tirées sur lui.

Cette mort brutale a précipité une avalanche d'appels quant à la nécessité d'augmenter le financement des programmes offerts aux personnes sans domicile fixe et ayant des problèmes de santé mentale. Les itinérants, avec ou sans problèmes de santé mentale, sont criminalisés et emprisonnés beaucoup plus souvent que le reste de la population. Les services qui leur sont destinés sont sous-financés ou tout simplement inexistantes, alors que paradoxalement le financement gouvernemental destiné à soutenir les services carcéraux en croissance explose. Toutefois, d'autres réalités systémiques ont joué un rôle dans la mort de Mohammadi et doivent être explorées afin de comprendre ce qui s'est passé et, surtout, prévenir de telles morts dans le futur.

Climat de mépris

Un problème fondamental se cachant derrière la mort de Farshad Mohammadi est le profilage social fait par le SPVM, notamment dans le métro. Les agents de police harcèlent les personnes qui y cherchent refuge ou y dorment. Cela crée un climat de ressentiment et de mépris vis-à-vis de la police au sein des communautés marginalisées. Les circonstances dans lesquelles Mohammadi aurait

blessé un agent de police avant d'être abattu demeurent floues. On peut quand même se demander pourquoi la police a jugé nécessaire d'intervenir auprès de Mohammadi dans un premier temps, alors que des témoins ont rapporté qu'il ne dérangeait personne.

Un deuxième problème, en lien avec le premier, est celui de la violence et de l'impunité des policiers. Depuis 1987, plus de 80 personnes sont mortes au cours d'interventions menées par des policiers à Montréal, y compris les morts controversées d'Anthony Griffin, Jean-Pierre Lizotte, Quilem Registre, Fredy Villanueva et, l'été dernier, Mario Hamel et Patrick Limoges, parmi d'autres. Pourquoi une force meurtrière a-t-elle été utilisée pour intervenir auprès de ces individus, parmi lesquels plusieurs étaient sans abri ou racisés?

Au Québec, entre 1999 et le 30 juin 2011, il y a eu 339 enquêtes portant sur des interventions policières ayant mené à des blessures graves ou à la mort. Des accusations criminelles ont été portées contre des agents à seulement trois reprises, et au moins deux des trois procès ont donné lieu à des acquittements! Cette impunité s'explique largement par le fait que les forces policières sont appelées à enquêter les unes sur les autres. Par exemple, c'est la Sûreté du Québec (SQ) qui mène l'enquête sur la mort de Mohammadi. Cette culture de l'impunité favorise l'usage d'une force démesurée pouvant entraîner la mort chaque fois que les policiers se sentent menacés.

Migrants à risque

Par ailleurs, la précarité associée au statut d'immigration est un problème criant dans notre système et contribue à la marginalisation des migrants. Plus précisément, Farshad Mohammadi était la victime du système de «double peine», une politique draconienne qui découle de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Cette politique stipule que les résidents permanents peuvent être déclarés «inadmissibles», se voir retirer leur statut et risquer l'expulsion si on leur attribue le qualificatif nébuleux de «grande criminalité». Les migrants qui n'ont pas obtenu la citoyenneté canadienne font face à une situation révoltante: emprisonnement ET expulsion, pour le même crime. Les migrants pauvres et racisés sont donc particulièrement à risque, étant donné que le profilage racial et le profilage social sont très présents à Montréal.

Mohammadi, un réfugié iranien parrainé par le

gouvernement canadien, avait reçu la résidence permanente en 2006. Il a été reconnu coupable d'entrée par effraction et condamné à un jour de prison en 2009. Plus tôt cette année, Mohammadi a été déclaré «inadmissible» à cause de sa condamnation, même s'il a purgé sa peine. Arash Banakar, l'avocat s'étant occupé de son dossier d'immigration, croyait que l'ordre d'expulsion aurait pu être infirmé pour plusieurs raisons, dont le fait que l'acte criminel de Mohammadi ne comportait pas de violence envers un individu et qu'il a donné lieu à une sentence minimale. Malgré cela, selon Banakar, Mohammadi aurait été dans un «état de panique extrême» dû à la crainte d'être renvoyé en Iran — un état causé par les lois canadiennes en immigration. Nous pouvons seulement imaginer l'état d'esprit dans lequel il se trouvait au moment de l'intervention policière...

Pauvreté structurelle

Les réalités de la vie dans la rue, et les problèmes de santé mentale qui peuvent les accompagner, ont bien évidemment joué un rôle dans la mort de Mohammadi. L'itinérance est un problème, mais il n'est pas causé par les sans-abri eux-mêmes. Le problème, c'est que notre société fonctionne avec une économie qui permet, et encourage, l'accumulation asymétrique de richesses: la pauvreté devient structurelle, elle ne survient pas par hasard. Quelques personnes sont riches parce que plusieurs autres sont pauvres. C'est ainsi que les conditions qui créent l'itinérance et favorisent les maladies mentales peuvent exister. Les conséquences qui en découlent ne devraient pas être vues comme une surprise.

À la lumière de la mort de Farshad Mohammadi, on ne peut ignorer l'existence d'injustices flagrantes: l'itinérance, les détentions et les expulsions, le profilage et la criminalisation des communautés marginalisées, la violence et l'impunité policière. Tout cela doit prendre fin.

Dans une entrevue publiée récemment, une personne se présentant comme un ami proche de Mohammadi a déclaré que ce dernier espérait déménager à Ottawa pour commencer une nouvelle vie: malgré toutes les épreuves qu'il a endurées, il espérait encore avoir un meilleur avenir. Peut-être que l'ironie la plus cinglante dans le cas de Mohammadi est qu'il a fui l'Iran pour éviter la persécution et la mort? Il a plutôt connu les deux ici au Canada, un pays qui proclame être une société juste et libre. Juste et libre pour qui? Certainement pas pour les gens comme Farshad Mohammadi.

Signe des temps



DENISE BOMBARDIER

Il existe des nouvelles qui ne font pas la manchette mais qui en disent long sur l'esprit contemporain. Ainsi, l'on apprend cette semaine que l'Association des thanatologues du Québec, de fait les entreprises en pompes funèbres, souhaitait des modifications au Code de la route leur permettant d'installer sur leurs véhicules des feux stroboscopiques.

La raison en est simple. Dans les villes, les automobilistes ne respectent plus les convois funèbres. Impatients, ils s'insèrent dans les convois, doublant les voitures des endeuillés, et ils klaxonnent même derrière les corbillards afin de les doubler. Bref, les cortèges funèbres sont aux yeux des urbains au volant des nuisances à la bonne circulation routière. Précisons que les entrepreneurs en pompes funèbres ne constatent pas ce phénomène dans les villages de quelques milliers d'habitants où tout le monde se connaît et où le respect dû aux morts perdure encore.

Cette nouvelle est mortifère, si l'on me permet le jeu de mots. Elle met en lumière une aggravation de l'incivilité déjà répandue dans nos sociétés et elle éclaire aussi l'évolution de notre rapport à la mort. Un lecteur du *Devoir* a commenté la nouvelle en rigolant sur le fait qu'arriver plus tôt ou plus tard au cimetière ne changeait rien puisque la personne était morte. Cette réaction stupide masque une réalité plus dérangeante.

Dans un monde obsédé par le mythe de l'éternelle jeunesse où des chercheurs de science-fiction nous promettent l'éternité, mourir est une obscénité. On en veut pour preuve les demandes de plus en plus fréquentes des vivants exigeant des funérailles expéditives lorsqu'ils n'expriment pas leur volonté de partir sans aucune cérémonie. Une personne âgée de mon entourage réclamait récemment, façon sans doute d'exprimer l'angoisse qui l'habite face à sa fin inéluctable dans peu d'années, qu'on la dépose dans une boîte faite de quatre planches de contreplaqué et qu'on la brûle dans l'heure qui suivra sa mort. Cette personne née entre les deux guerres et maniant l'humour noir avec la véhémence de son tempérament a certainement été élevée dans les valeurs de son époque, alors que la mort était revêtue d'une solennité dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle se perd. Et avec elle, une altération de la dignité sans laquelle l'être humain perd de sa humanité.

La volonté manifeste d'abolir toute solennité dans les activités humaines et particulièrement dans les rites de passage ne devrait réjouir personne. Au contraire, l'on devrait s'inquiéter de cette déconstruction de la sacralisation sans laquelle l'homme est réduit à l'état animal. Or, l'on est entré sans trop s'en rendre compte dans une ère où les gens moquent les expressions multiples de la politesse comme autant de conformismes sociaux. La familiarité de comportement comme de langage impose sa loi. Le moi de la culture individualiste récurse la délicatesse dans les relations, empêche toute compassion, annule toute empathie.

Les tenants du «Je m'en fous des morts» que ne rebutent pas les expressions artistiques où le corps ou les restes humains sont utilisés comme matière de création, les cendres humaines chez le peintre québécois Marc Séguin ou des cadavres exposés selon une technique de plastification chez l'Allemand Gunther von Hagens, contribuent à ce mouvement souterrain de banalisation de l'homme et, ultimement, de la vie.

Le respect des cadavres inscrit dans nos lois — faut-il le rappeler —, le respect des rites de passage sont des valeurs sans lesquelles la vie devient insignifiante au sens littéral du terme. Ceux qui exigent pour eux-mêmes de disparaître sans cérémonie aucune tiennent-ils compte de ceux qui leur survivent? Il y avait une sagesse dans cette période d'exposition du cadavre où les proches, soutenus par les amis et les connaissances, apprivoisent l'idée de la perte d'un être cher. De nos jours, chacun l'a dans sa vie expérimenté, les gens n'ont plus la patience de supporter longtemps le malheur des autres, même de ceux qu'ils aiment.

Faire le deuil est un long processus qui ne correspond plus au rythme actuel. La lenteur des convois funèbres qui provoque les klaxons et l'irritabilité des vivants est une métaphore, celle de la tentative de chasser la mort de la vie moderne. Le stress omniprésent qui nous caractérise et atteint même les petits enfants s'alimente aussi de l'angoisse qui découle de la négation de la mort dans nos vies.

L'instantanéité, cette incapacité à se soumettre à la loi inexorable du temps qui s'écoule, nous condamne à vivre sans connaître la sérénité des sages qui savent reconnaître le tragique au cœur même de la vie. Les rituels autour de la mort, exprimés entre autres par une exigence de solennité, érigent aussi des garde-fous au-delà desquels la barbarie reprend ses droits. On en veut pour preuve ces images de quatre marines américains du corps d'élite urinant sur les cadavres de talibans en Afghanistan.

denbombardier@videotron.ca

Défection de François Rebello

Mauvais choix de député, pas de parti

FRANÇOIS CORRIVEAU

Ex-président de l'exécutif du PQ dans le comté de La Prairie

Monsieur Rebello, c'est avec consternation que nous avons appris par les médias votre défection du Parti québécois pour rejoindre la Coalition avenir Québec (CAQ).

Cette décision a donné lieu à tous les qualificatifs dans les journaux, à la radio et à la télévision: tricheur, traître, déserteur, carriériste, transfuge, vire-capot, opportuniste, etc. Le verdict populaire est clair: les électeurs sont désabusés du peu de respect des politiciens à leur égard.

En 2008, vous êtes personnellement venu nous rencontrer en nous implorant d'appuyer votre candidature à l'investiture du Parti québécois pour le

comté de La Prairie. Votre éloquent profession de foi envers la souveraineté nous avait convaincus. Aujourd'hui, nous nous sentons trahis par la nouvelle allégeance concoctée à l'insu des membres de notre parti, qui vous soutenaient de manière assidue.

En décembre dernier, vous avez fait la promotion de la souveraineté du Québec et affirmé solennellement votre fidélité à notre chef Mme Pauline Marois devant plus de trente personnes réunies à mon domicile. De plus, les jours précédant Noël, accompagné d'une bénévoles, vous avez participé au renouvellement de cartes de membre pour le Parti québécois.

Trois semaines plus tard, vous avez perdu toutes vos convictions profondes de plusieurs années, vous avez trahi notre parti, vos collègues députés et vos électeurs, en changeant d'allégeance politique. En toute honnêteté envers vous-même, dès mainte-

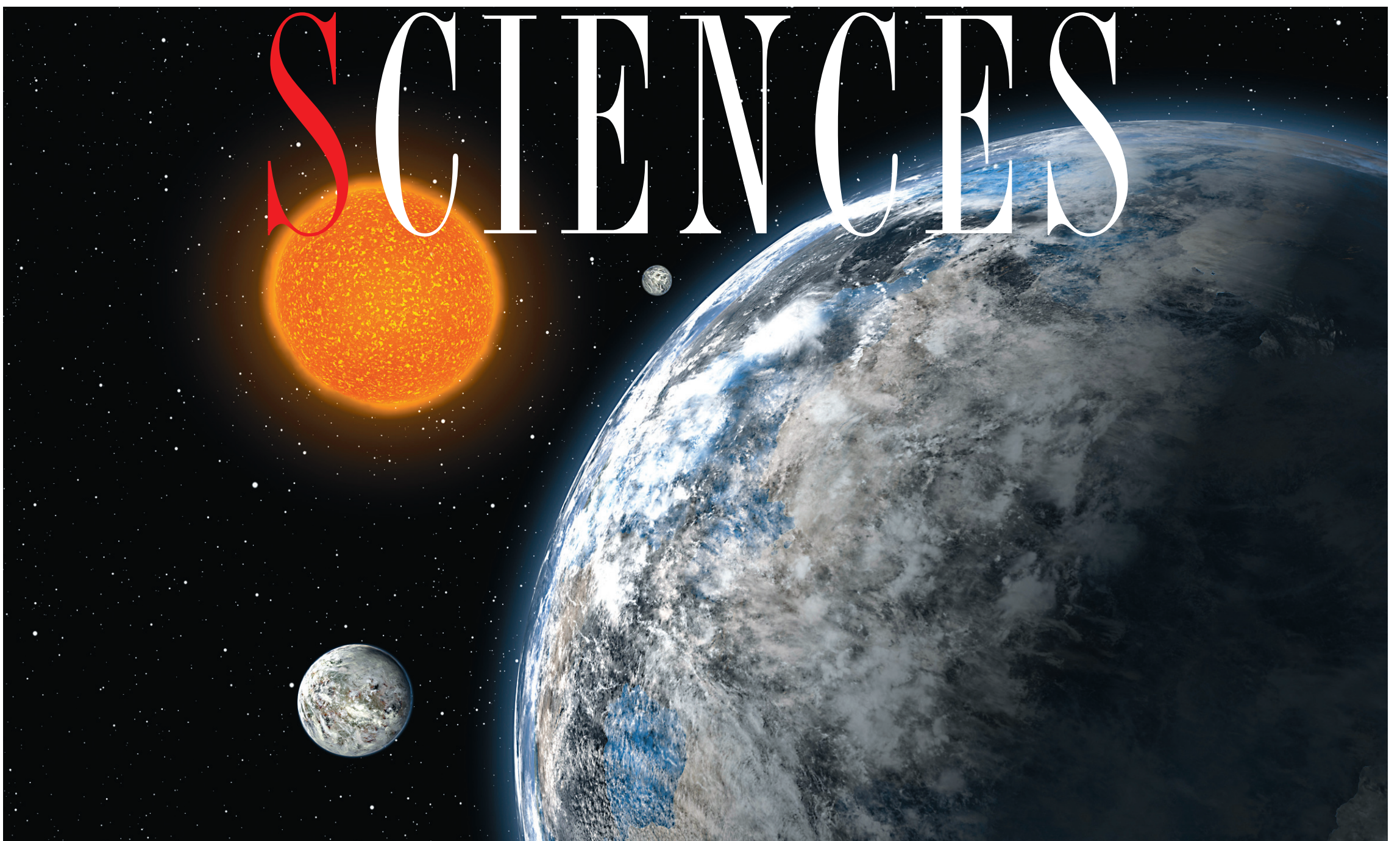
nant, vous devriez démissionner de votre poste de député, car les électeurs du comté de La Prairie n'ont pas voté pour que vous les représentiez au nom de la CAQ. Vouloir leur imposer votre nouvelle allégeance, c'est faire insulte à leur intelligence et mépriser tout le système politique du Québec.

M. Rebello, lorsque nous avons voté pour vous à la dernière élection provinciale, vous nous avez bien caché vos réelles intentions: le pouvoir à tout prix au-delà des convictions et du respect des personnes. Les qualificatifs précédemment mentionnés, figurant dans les médias, vont vous suivre pour longtemps.

Vous avez pris une mauvaise décision en changeant de parti, nous avons fait un mauvais choix en vous élisant comme député dans notre comté. Rendez-nous et rendez-vous service: retournez chez vous, sur le Plateau, à Montréal.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Desjardis (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Madeleine Blouin Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé); Information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters); Information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); Information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardis, Eric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); Information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet); Marie-Pier Frappier et Genevieve Tremblay (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction); Karl Rettino-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Désziel, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.



Interprétation artistique de trois exoplanètes découvertes par une équipe européenne à l'aide du spectrographe HARPD, dont est équipé le télescope de l'European Southern Observatory (ESO) à La Silla, au Chili. Les trois planètes sont des super-Terre ayant une masse quatre, sept et neuf fois plus grande que celle de la Terre, et qui décrivent une orbite autour de l'étoile HD 4403037 en respectivement quatre, dix et vingt jours.

À chaque étoile ses planètes

La grande majorité des étoiles de notre galaxie ne seraient pas célibataires, mais accompagnées de planètes qui gravitent autour d'elles. En d'autres mots, les étoiles entourées d'un cortège planétaire serait la norme plutôt que l'exception.

PAULINE GRAVEL

En un peu plus de 16 ans de recherche, les astronomes ont dévoilé l'existence de plus de 720 planètes extrasolaires. Les découvertes s'accélérent d'année en année: 188 planètes ont été dépitées en 2011 contre 62 en 2008. Et les records se succèdent. En 2011, on annonçait avoir repéré pour la première fois une planète circumbinaire: une exoplanète orbitant autour d'un système stellaire binaire, c'est-à-dire deux étoiles jumelles qui tournent autour d'un point commun. En décembre dernier, la nouvelle de la découverte d'une exoplanète, dont l'orbite se situait dans une zone habitable, a suscité l'enthousiasme du public. Dans la dernière édition de 2011 de la revue *Nature*, le professeur Gilles Fontaine, de l'Université de Montréal, et plusieurs de ses anciens étudiants faisaient part de la mise en évidence de deux exoplanètes qui représentaient alors les plus petites et les plus rapprochées de leur étoile jamais identifiées.

Selon les estimations avancées par les auteurs d'un article paru jeudi dans la revue *Nature*, ce ne serait que la pointe de l'iceberg, car les planètes extrasolaires — ou exoplanètes qui tournent autour d'autres étoiles que le Soleil — seraient aussi nombreuses, sinon plus, que les étoiles de notre galaxie. «*Notre Voie lactée est probablement peuplée de milliards de planètes*», affirme sur son blogue le premier auteur de l'article, Arnaud Cassan, de l'Institut d'astrophysique de Paris, à l'Université Pierre & Marie Curie.

Avant d'en arriver à une telle déclaration, Arnaud Cassan a procédé à une analyse statistique des observations effectuées par la technique des microlentilles gravitationnelles (voir encadré ci-bas), une méthode qui permet de dépister des planètes ayant des masses de cinq fois celle de la Terre à 10 fois celle de Jupiter, et qui sont situées à des distances allant de 0,5 unité astronomique (UA: distance entre la Terre et le Soleil) à 10 UA de leur étoile (ce qui, dans notre système solaire, correspond à la zone entre Vénus et Saturne). Son étude a révélé que, dans cette zone orbitale, les planètes de faible masse — telles que des super-Terre et des Neptune, dont les masses font de 5 à 30 fois celle de la Terre — seraient sept fois plus abondantes que les planètes géantes de type Jupiter, qui sont 318 fois plus massives que la Terre. Plus précisément, un sixième des étoiles seraient entourées d'une planète géante de type Jupiter, la moitié seraient accompagnées de planètes semblables à Neptune et environ les deux tiers seraient escortées par des super-Terre, des «*cousines de la Terre, mais de 5 à 10 fois plus massives*». Les auteurs de l'article de *Nature* avancent finalement l'hypothèse que chaque étoile de la Voie lactée hébergerait dans son voisinage (entre 0,5 et 10 UA de l'étoile) 1,6 planète en moyenne. «*La présence de planètes autour des étoiles de notre galaxie semble être la norme plutôt que l'exception*», concluent-ils.

«*On pensait en effet que l'existence de planètes autour des étoiles de notre galaxie était assez commune, mais ça demeurerait une hypothèse. Maintenant, on commence à détenir des chiffres pour l'affirmer. Il y a encore des incertitudes sur les chiffres qu'on avance, mais elles diminueront à mesure que l'on fera de nouvelles observations*», commente René Doyon,

titulaire de la Chaire industrielle en astrophysique expérimentale de l'Université de Montréal.

L'analyse statistique menée par Arnaud Cassan n'a malheureusement pas permis d'évaluer l'abondance des planètes semblables à la Terre et qui orbitent dans une zone habitable, car la sensibilité de la méthode des microlentilles gravitationnelles sur laquelle est basée l'analyse statistique se limite «*aux planètes de type "super-Terre", qui sont beaucoup plus massives que la Terre, avec des masses jusqu'à cinq fois celle de la Terre. De plus, les planètes qui sont concernées par la méthode des microlentilles sont froides, car trop éloignées de leurs étoiles, et donc situées à l'extérieur de la zone habitable. Mais si nos statistiques ne nous permettent pas de préciser le nombre de planètes habitables, elles suggèrent en revanche qu'il doit probablement en exister un nombre important*», affirme M. Cassan. «*C'est en combinant les résultats obtenus par toutes les méthodes [des microlentilles gravitationnelles, des vitesses radiales et des transits] qu'on sera en mesure de donner une estimation précise du nombre de planètes situées dans la zone habitable de leur étoile, c'est-à-dire à une distance optimale de l'étoile pour que l'eau existe à l'état liquide*».

René Doyon souligne par ailleurs que la précision actuelle de nos instruments d'observation restreindra pendant un certain temps la découverte de planètes semblables à la Terre qui seraient potentiellement habitables. «*La Terre induit sur le Soleil un mouvement de quelques centimètres par seconde. Or les instruments dont nous disposons ne détectent pas de vitesses radiales inférieures au mètre par seconde. On pourra toutefois se tourner vers des étoiles de plus faibles masses que notre Soleil, comme les naines rouges, qui sont les plus nombreuses de notre galaxie. Le problème est que la luminosité de ces étoiles est très faible dans la lumière visible et que les instruments qu'on utilise actuellement ne sont sensibles qu'à la lumière visible*», souligne René Doyon, dont l'équipe s'applique à mettre au point un spectromètre infrarouge dénommé SPIROU qui sera mis en activité dans trois ou quatre ans. «*Si jamais SPIROU nous permet de mettre en évidence une planète dans la zone habitable, cette région autour de l'étoile où il fait suffisamment chaud pour que l'eau puisse y être liquide, on pourra l'observer aussi par le télescope spatial James Webb, qui est équipé d'un instrument nous permettant de détecter la présence d'eau. D'ici une décennie, on aura identifié une planète terrestre dans une zone dite habitable et on aura même détecté de l'eau dans l'atmosphère de cette planète. Nous aurons du moins les moyens technologiques de le faire. Et ce n'est pas de la science-fiction!*», s'emballa l'astrophysicien, tout en rappelant que la découverte de la planète Kepler 22 b dans une zone habitable est à la fois «*excitante mais décevante, car on ne connaît pas la masse de la planète, ni sa densité, ce qui fait qu'on ne peut pas être certain qu'il s'agit d'une boule rocheuse. Ce pourrait être une mini-Neptune, une boule de gaz moins dense*», sachant que le rayon de Kepler 22 b fait 2,4 fois celui de la Terre et que son volume est d'environ 14 fois celui de la Terre. «*La seule façon de mesurer la masse serait par la méthode des vitesses radiales, mais malheureusement cette planète est autour d'une étoile de type solaire et a une période orbitale d'environ 300 jours, elle n'induit donc sur son étoile qu'une*

vitesse radiale d'une dizaine de centimètres par seconde, ce qui est hors de portée de tous nos instruments actuels», indique le chercheur.

Si on découvre un jour des planètes qui se situent à la bonne distance de leur étoile pour que la température y permette la présence d'eau liquide, cela ne voudra pas dire pour autant qu'elles sont habitées, qu'elles hébergent la vie, voire des formes de vie intelligente, a prévenu dans un communiqué de presse le directeur du Groupe de recherche en astrophysique et science planétaire de l'Institut Niels Bohr de l'Université de Copenhague, Uffe Graae Jorgensen, qui est coauteur de l'article paru cette semaine dans *Nature*. «*Il y a eu*

plusieurs événements uniques qui sont survenus dans notre système solaire et qui ont créé les éléments de base au développement de la vie sur Terre. Des comètes ont apporté de l'eau, ce qui a permis à la vie d'apparaître. Ensuite, une série d'événements aléatoires ont favorisé une évolution qui a conduit à l'émergence des humains et d'une vie intelligente. Il est très peu vraisemblable que les mêmes circonstances se soient présentées dans d'autres systèmes solaires, croit M. Jorgensen. Mais peut-être que d'autres hasards ont conduit à la naissance de formes de vie complètement différentes.»

Le Devoir

Méthodes utilisées pour détecter les exoplanètes

La plupart des exoplanètes découvertes à ce jour ont été détectées grâce aux petits mouvements qu'elles induisent sur leur étoile. «*La force de gravitation de la planète tire un peu sur l'étoile et ainsi la fait bouger*», explique René Doyon de l'Université de Montréal. Ces mouvements se traduisent par des variations périodiques de la vitesse de l'étoile dans l'espace qui sont déterminées par des observations répétées du spectre de l'étoile depuis les télescopes de La Silla au Chili et de l'Observatoire de Haute Provence. Cette méthode des vitesses radiales permet la détection de planètes massives et proches de leur étoile, car ces planètes provoquent des mouvements de plus grande amplitude sur leur étoile parente.

La méthode des transits permet de repérer la présence de planètes autour d'une étoile en mesurant les variations de brillance de l'étoile. Car lorsqu'une planète passe devant son étoile (ce qu'on appelle un transit planétaire), il est possible de détecter une faible diminution de la luminosité de cette dernière. Et si ce léger obscurcissement survient périodiquement, on pourra suspecter la présence d'une planète en orbite autour de cette étoile. Après la détection d'un premier transit planétaire, il faut multiplier les observations (effectuées depuis les télescopes spatiaux Kepler et Corot) afin de s'assurer qu'il se répète. Cette méthode est particulièrement efficace dans la détection de planètes massives et qui gravitent très près de leur étoile.

La méthode des microlentilles gravitationnelles est basée sur l'effet de microlentille gravitationnelle prévue par la théorie de la relativité générale d'Einstein, qui est «*visible*» lorsque l'observateur trouve dans sa ligne de visée deux étoiles alignées l'une derrière

l'autre. Les rayons lumineux de l'étoile la plus éloignée sont alors défléchis par le champ gravitationnel de l'étoile se trouvant à l'avant-plan qui joue alors le rôle de microlentille. Ce phénomène se traduit par une amplification apparente de la luminosité de l'étoile d'arrière-plan. Si une planète gravite autour de l'étoile à l'avant-plan, son champ gravitationnel induira un petit éclat supplémentaire qui sera détectable dans la courbe de lumière de l'étoile plus distante. Un tel alignement entre l'observateur et les deux étoiles impliquées dans le phénomène de microlentille se présente très rarement. Et le passage dans le champ de vision de l'observateur d'une planète associée à la microlentille est encore plus exceptionnel. Pour capter ces événements rarissimes, trois télescopes (La Silla au Chili, South African Astronomical Observatory et Perth Observatory en Australie) ont suivi pendant six ans (2002-2007) des centaines de millions d'étoiles de la Voie lactée. Ces observations ont permis de détecter plus de 3000 effets de microlentilles, mais seulement trois nouvelles exoplanètes.

La méthode d'imagerie directe permet de repérer des planètes situées à de grandes distances de leur étoile à l'aide d'images. «*Si, une fois que l'on est arrivé à soustraire des clichés l'éblouissement de l'étoile centrale, on détecte un petit point lumineux plus faible à côté de l'étoile, celui-ci peut être une planète ou une étoile en arrière-plan. Il nous faut alors observer à nouveau l'étoile six mois ou un an plus tard. Si le petit point lumineux est une étoile d'arrière-plan, la distance entre les deux points lumineux aura changé, car l'étoile proche se déplace dans l'espace. Si le point lumineux est vraiment une planète, la vitesse orbitale de la planète autour de son étoile étant très*

faible puisque la planète prend plus d'une bonne centaine d'années pour faire le tour de son étoile, la distance entre les deux points lumineux ne devrait pas changer» explique René Doyon qui fait partie de la première équipe à avoir réussi en 2008 à identifier deux exoplanètes par cette méthode.

C'est tout à fait par hasard, alors qu'ils étudiaient les propriétés vibratoires de l'étoile pulsante KIC 05807616 par la méthode de l'astérosismologie, que le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en astrophysique stellaire, Gilles Fontaine a découvert l'existence de deux exoplanètes qui tournaient autour d'une sous-naine. «*De la même façon que la vitesse, la phase et l'amplitude des ondes sismiques qui sont générées lors de tremblements de terre nous ont permis de déduire la structure interne de notre planète, la période, l'amplitude et la phase des vibrations d'une étoile pulsante nous permettent de déterminer la masse de l'étoile, son rayon, sa température, sa structure interne, voire sa composition chimique, précise M. Fontaine. Les vibrations de l'étoile se manifestent par des variations d'intensité lumineuse en fonction du temps, appelée courbe de lumière de l'étoile. Le satellite Kepler permet de mesurer avec une très grande précision.*

Dans la courbe de lumière de l'étoile KIC 05807616, M. Fontaine et ses collègues ont dénombré environ 200 modes différents de vibration qui conjointement forment une courbe de lumière très complexe. Ils ont également observé que deux des signaux lumineux de la courbe ne pouvaient pas être associés à des pulsations de l'étoile, mais qu'ils provenaient vraisemblablement de la contribution de deux planètes en orbite autour de l'étoile.

P. G.